

La concertation préalable
sur le projet de
réaménagement
du site industriel
de Vaux-le-Pénil



NOS DÉCHETS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le SMITOM-LOMBRIC réaménage
son site industriel de Vaux-le-Pénil

Pourquoi ? Quand ? Comment ?



- La concertation préalable
- Les grandes lignes du projet
- Les actions de prévention du SMITOM-LOMBRIC
- Grand témoin : Loys Monllor, SYBERT
- Focus : Tiers-lieu
- Travail en groupes



La concertation préalable

Kasia CZORA, 2CONCERT

QUELLE ORGANISATION ?



Réunion publique d'ouverture

16 mars 2023, 18h30
Espace Saint-Jean, Melun



Visite du site

18 mars 2023, 9h
SMITOM-LOMBRIC



Réunion publique thématique

18 mars, 11h15
SMITOM-LOMBRIC



2 ateliers thématiques



3 débats mobiles



Réunion publique de synthèse

Impacts

23 mars 2023, 18h30
SMITOM-LOMBRIC

Dialogue et proximité

6 avril 2023, 18h30
SMITOM-LOMBRIC

2 avril 2023, Maincy

6 avril 2023, Vaux-le-Pénil

15 avril 2023, Melun

20 avril 2023, 18h30

La Buissonnière, Vaux-le-Pénil

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?



- ▶ **Dossier de concertation**
- ▶ **Synthèse du dossier de concertation**
- ▶ **Site internet de la concertation :**
www.concertation-lombric.com
- ▶ **Mini-exposition projet**



COMMENT PARTICIPER ?



- ▶ **Lors des temps d'échange**
- ▶ **Via le site internet**
www.concertation-lombric.com
(questions, avis, cahiers d'acteurs)
- ▶ **Dans les registres papier**
- ▶ **Auprès des garants**
sophie.aouizerate@garant-cndp.fr
jean-claude.ruysschaert@garant-cndp.fr

Je participe



- ▶ **Bilan des garants**
- ▶ **Enseignements de la concertation**
Mesures à mettre en œuvre



MA PAROLE A DU POUVOIR

Sophie AOUIZERATE, Jean-Claude RUYSSCHAERT



Les grandes lignes du projet

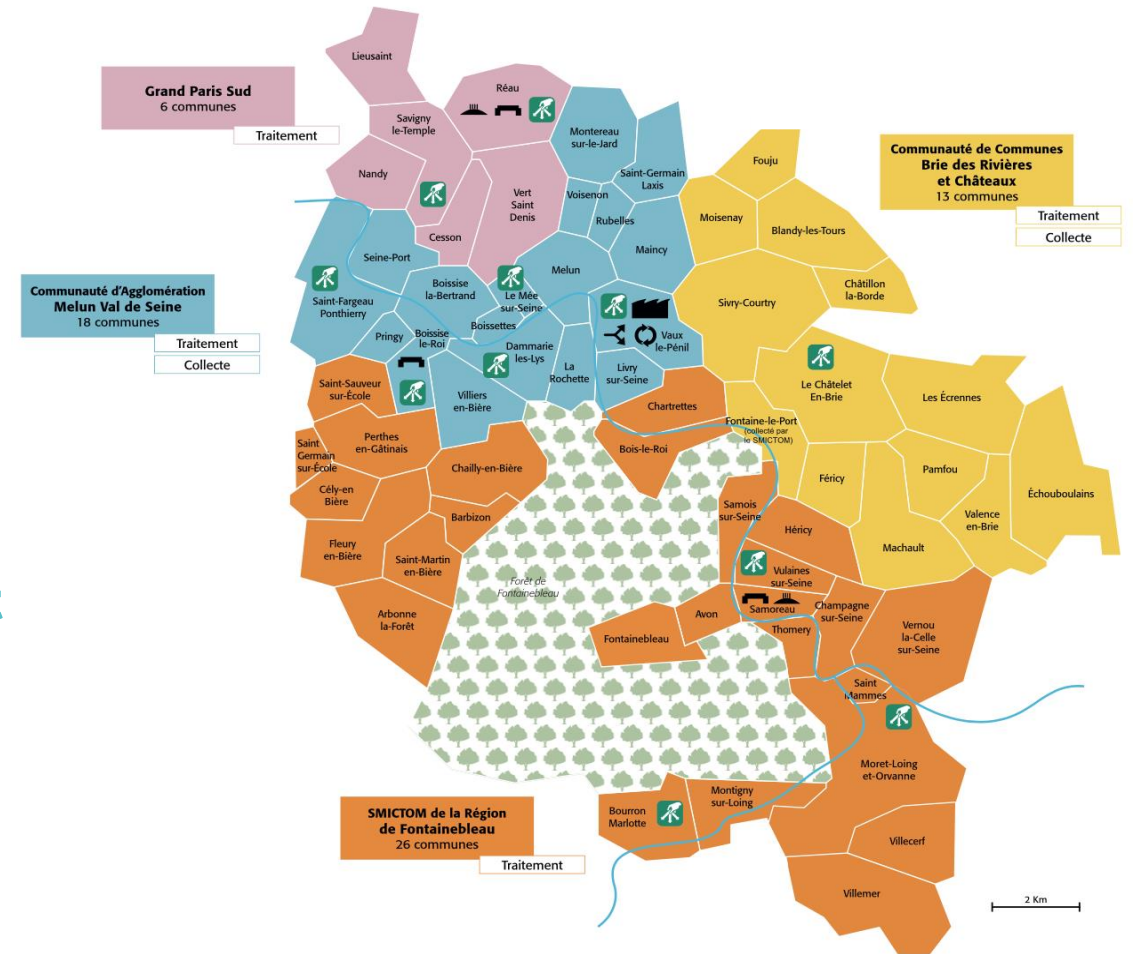
Laurence ROSSIGNOL, SMITOM-LOMBRIC

LE TERRITOIRE DU SMITOM-LOMBRIC



► QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **63** communes, plus de **310 000** habitants
- Evolution démographique : **+4,7 depuis 2018, +0,5%/an**
- Production globale de déchets en 2022 : **161 497 t**
- Valorisation matière en 2022 : **46 706 t**
- Valorisation organique : **20 531 t**
- Valorisation électrique en 2022 : **48 568 MW**
- Valorisation thermique en 2022 : **35 695 MWn**



EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?



► 5 TYPES D'AMÉNAGEMENTS

pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets

- > Une **nouvelle déchèterie** pour tenir compte du développement des filières REP
- > Un **tiers lieu pédagogique** orienté vers la prévention et l'économie circulaire dont un **espace de vente** de déchets d'équipements électriques et électroniques

pour répondre à l'extension des consignes de tri des emballages et le meilleur tri des encombrants

- > Un **nouveau centre de tri des emballages** capable de répondre à l'extension des consignes de tri
- > Un **éventuel équipement de tri mécanisé** plus performant et manuel des encombrants et tout venant des déchèteries si tranche optionnelle de 3^{ème} ligne de four

pour répondre à la limitation de la mise en décharge et l'évolution de la poubelle grise

- > **Troisième ligne de valorisation énergétique** des déchets à haut PCI sur le site existant

EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?





EN RÉSUMÉ...

Contexte

RÈGLEMENTATION

- > européenne
- > nationale
- > régionale

GÉOPOLITIQUE

- > volatilité des prix
- > besoin de souveraineté énergétique

TERRITOIRE

- > densité de l'habitat
- > croissance démographique +0,5%/an

Besoins du SMITOM

MIEUX ACCOMPAGNER LE PUBLIC DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

DISPOSER DES OUTILS ADAPTÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE COURT ET MOYEN TERME

Aménagements envisagés pour y répondre

- > logique **environnementale**
- > logique **économique**
- > logique de **gestion patrimoniale**
- > **pragmatisme**

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE VAUX-LE-PÉNIL

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

TIERS-LIEU

NOUVEAU CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES

3^{ème} LIGNE

TRI ENC ET T-V



Les actions de prévention du **SMITOM-LOMBRIC**

Muirgen RIO, SMITOM-LOMBRIC




LES ACTIONS DE PREVENTION DU SMITOM-LOMBRIC

- Contexte
- Sensibilisation
- Compostage et biodéchets
- Réemploi
- Relais de communication
- Présentation du Tiers-lieu
- Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets
- Simulation "Pôle prévention"



- **Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte, 2015**
- **Loi AGECC, 2022** (objectif de réduction de 15% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant à l'horizon 2030 par rapport à 2010)

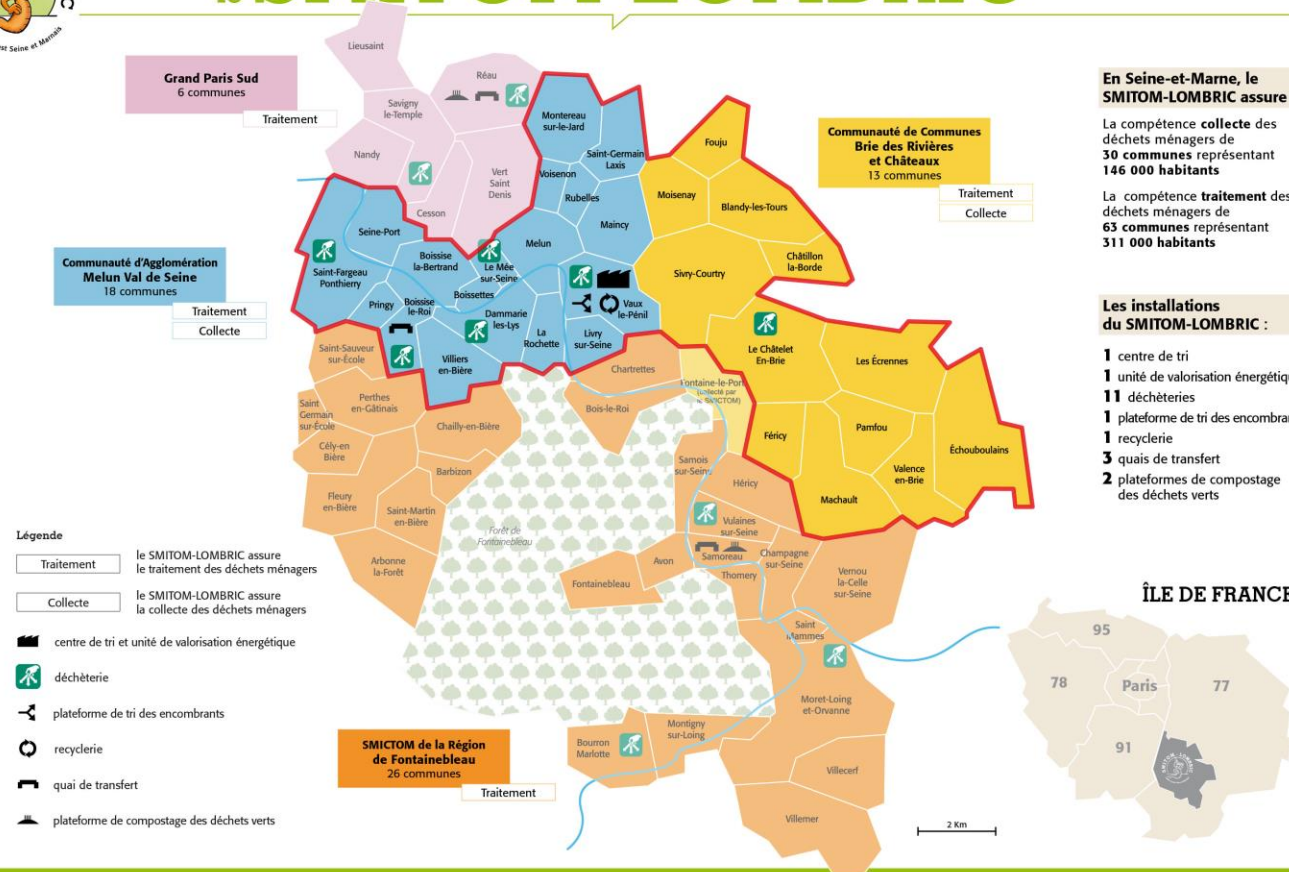
Entre 2020 et 2010, le SMITOM n'a réduit ses DMA (déchets ménagers et assimilés) que de 4,26 % (en 2010 : 546,13 Kg /hab)

 PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) 2022-2027 : objectif 439 kg/an soit -16,33% en 2027 (soit 5196 Tonnes)

TERRITOIRE COLLECTE



le SMITOM-LOMBRIC



Le SMITOM-LOMBRIC, Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, est chargé de réaliser puis d'exploiter l'ensemble des équipements de la filière de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine-et-Marnais.
SMITOM-LOMBRIC Centre Ouest Seine-et-Marnais - Rue du Terre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - N° Vert 0 800 814 910 (appel gratuit) - smitom@lombric.com - www.lombric.com - f t in @

SENSIBILISATION



- Porte à Porte : opération stop pub, tri des emballages, biodéchets, services du SMITOM-LOMBRIC... (Objectif 1000 stop-pub, en 2022 : 1403 distributions, 10710 foyers sensibilisés sur le tri en 5 mois + 35 visites sur terrain / semaine, 2296 foyers sensibilisés sur les biodéchets en 2 moisis)
- Formations « éco-voisins » (Objectif atteint : 2 sessions par an – 2 sessions réalisées et 2 programmées)
- Visites du Parcours du Lombric à Vaux-le-Pénil et Réau (Objectif 90 visites par an - En 2022 : 86 visites et 31 annulations)



SENSIBILISATION



- Animations dans les écoles sur les thématiques du compostage, tri, gaspillage alimentaire, consommation responsable (Objectifs 20 / an. En 2022 : 177 animations réalisées)
- Concours pour les établissements scolaires : concours piles, concours textile. (Objectif 35 écoles / an. En 2022: 43 écoles inscrites et démarrage du concours textile en 2023)



COMPOSTAGE ET BIODECHETS



- Dotation et livraison de composteurs pour l'habitat pavillonnaire (Objectif 400 dotations en 2022 : 221 composteurs dotés et 98 visites. Objectif 2023 : 2900 composteurs avec pour leviers : la gratuité sur la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine + 1 équipe d'animateurs aux éco-gestes dédiée)
- Mise en place de composteurs partagés en pied d'immeuble pour l'habitat vertical et dans les établissements scolaires, avec accompagnement et formation (Objectif 20 sites / an. En 2022 : 15 sites sur 34 diagnostics, 129 suivis et 3 formations)
- Sessions de distribution de compost (7 sessions en 2022 et 14 sessions en 2023)
- Opération « Adopte 2 poules » (Objectif 1 commune / an - démarrage en 2023 au Châtelet en Brie)



COMPOSTAGE ET BIODECHETS



- Diagnostic gaspillage alimentaire et dotation de tables de tri dans les cantines (Objectif 2 / an. Depuis 2022, 3 diagnostics réalisés et 1 programmé; 10 tables de tri programmé en 2023)
- Animation Anti-gaspi sur les marchés, dans les commerces (Objectif 2 / an atteint. Depuis 2022, 3 animations réalisées et 1 programmée)
- Expérimentation en 2023 sur les 42 points d'apports volontaires biodéchets avec une extension de 220 points d'ici 2025





REEMPLOI

- La Recyclerie du Lombric + un projet d'annexe à la Recyclerie (23 tonnes collectés et 80 tonnes revendus en 2022)
- Ressourceries mobiles (Objectif 3 évènements / an - Démarrage avec 3 dates en avril et mai 2023)
- Ateliers objectifs réemploi et zéro déchet (Objectif 2022 atteint : 39 ateliers au lieu de 12 / an)



Ressourcerie mobile
Une seconde vie pour vos objets !

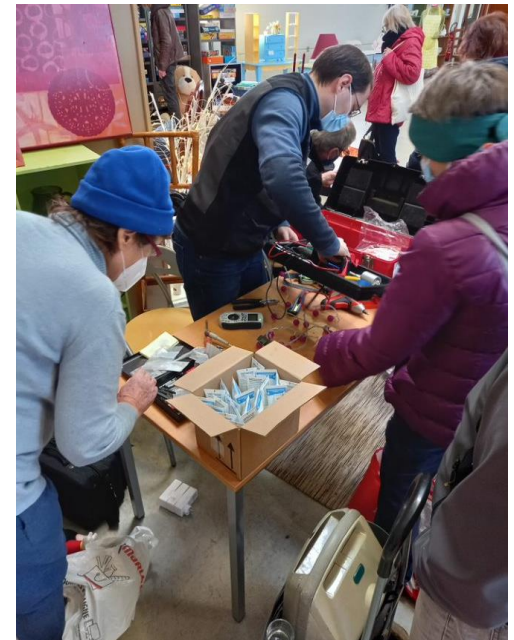
Mercredi 12 avril 2023
de 13h00 à 16h00
SALLE DE LA BERGERIE
4 rue du 18 mars 1962 - 77620 Le Châtelet-en-Brie

Vous possédez de la vaisselle, des objets de décoration, du textile, du petit équipement sportif, des livres, des jouets ou des petits appareils électriques et électroniques en bon état que vous n'utilisez plus ?
Déposez-les à la **ressourcerie mobile** pour qu'ils soient remis en vente à la Recyclerie du Lombric.

REEMPLOI



- Sessions de réparation avec le Repair Café (Objectif convention 2023 en cours, 3 sessions réparation en 2022)
- Opération chèques « réparation » / an (Objectif 200 Chèques/ an - démarrage 2023 avec des difficultés de partenariat avec les professionnels locaux)



RELAIS DE COMMUNICATION



- Pôle Communication : 3 éditions du Lombric Mag/ an, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), newsletter, site Internet, campagne radios, affichage et créations de contenus vidéos (Objectif 2022 atteint : 12 / an), Journée portes ouvertes
- Accompagnement des établissements publics (Objectif 2022 atteint : 2 / an), mise en avant des commerces avec l'autocollant vrac (Objectif 1 réseau / an - démarrage 2023 avec la Ville de Melun)





Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets

Conformément aux objectifs prescrits par la LTECV (Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte) de 2015, une baisse de 10 % du ratio de déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2020 était attendue.

En raison du retard initial du rythme de réduction des déchets (dû notamment aux particularités du territoire francilien en partie fortement urbanisé), le PRPGD d'Ile de France reporte cet objectif de diminution de 10 % des DMA à 2025.

Cet objectif devra ensuite être maintenu et consolidé jusqu'à l'horizon 2031, d'autant plus que la loi AGEC fixe un objectif de réduction de 15% des DMA entre 2010 et 2030.

Les objectifs en termes de ratio de production (kg/hab./an) appliqué au territoire du SMITOM LOMBRIC sont les suivants :

	2020	2025	2030	2050
DMA (kg/hab/an)	540,2	525,1	523,6	523,3
Evolution (%)		-0,6% /an jusqu'en 2025	-0,1%/an jusqu'en 2031	Stabilisation



Etude du SYBERT, Syndicat de Besançon et sa région

	SMITOM-LOMBRIC	SYBERT
Taux habitat vertical	10% CCBRC et 60 % CAMVS Soit 46,5 % sur SMITOM-LOMBRIC	53 %
Compétences	Collecte	Transfert des déchets
Total agents prévention/compostage	10 agents	5 agents au pôle prévention et 8 agents pôle valorisation organique, soit 13 agents
Superficie territoire	310 km ²	1200 km ²
Nombre de déchetteries	11	16
Nombre d'habitants	145 510	226 868 (dont 194 382 pour Grand Besançon Métropole)
Budget	Budget Prévention (BP 2023) : 473 000 € (contre 220 752 € en 2021) Budget Communication (BP 2023) : 378 925 €	Budget Prévention (BP 2023) : 614 000 € Budget Valorisation organique (BP 2023) : 655 000 €



Etude du SYBERT, Syndicat de Besançon et sa région

- 3ème Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés 2021-2026

Axe 1 - Consommation responsable

1	Sensibiliser aux achats durables
2	Promouvoir le faire «soi-même»
3	Étude et expérimentation d'un dispositif de location / lavage de vaisselle lavable
4	Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub

Axe 2 - Textiles sanitaires

5	Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables
6	Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables
7	Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables
8	Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables / réutilisables

Axe 3 - Gaspillage alimentaire

9	Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire
10	Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire

Axe 4 - Déchets verts et biodéchets

11	Expérimenter le broyage de déchets verts
12	Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes
13	Mettre en place une gestion de proximité des biodéchets

Axe 5 - Sensibilisation à la prévention des déchets

14	Organiser les Assises Déchets
15	Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours
16	Accompagner les associations vers une labellisation
17	Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets
18	Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets
19	Poursuivre la visite de nos installations
20	S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en oeuvre la transition

Axe 6 - Réemploi / Réparation

21	Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers
22	Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don et de réemploi
23	Réorganiser les espaces «ressourceries» dans nos déchetteries
24	Orienter de nouveaux gisements issus des déchetteries vers le réemploi
25	Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux
26	Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi
27	Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation
28	Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

Axe 7 - Déchets des professionnels

29	Étude d'opportunité sur la mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimentation
----	---

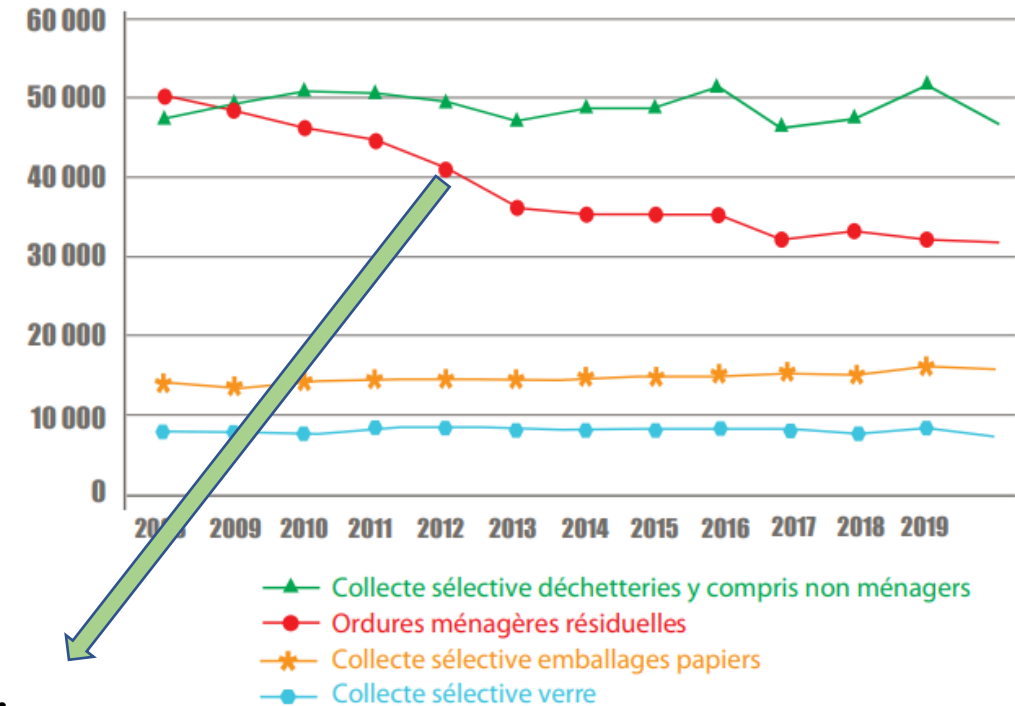
Axe 8 - Déchets marins

30	Structurer l'offre de service pour les opérations de ramassage des déchets dans les communes
----	--



Etude du SYBERT, Syndicat de Besançon et sa région

Évolution des tonnages en kg/habitant	2010	2019	Évolution
Déchets ménagers recyclables	97	109,6	+ 12,6
Ordures ménagères résiduelles	204	136,8	- 67,2
Déchetterie	225	226,6	+ 1,6
TOTAL	526	473	- 53
dont stockage	10	14	+ 4
Taux de valorisation matière	40%	60,1%	+ 20,1%
Taux de valorisation énergie	41%	35,9%	- 5,1%
Taux de non valorisation	20%	4%	- 16%



- **Redevance Incitative depuis 01/01/2012 et valorisation des biodéchets sont liées à la baisse du tonnage, selon Mme Sandrine Renaud (Pôle Prévention)**
- Plan régional de gestion et prévention des déchets Ile-de-France: Objectif de couverture de la population francilienne de 14 % d'ici 2025

Étude de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative sur la CAMVS en cours pour 1 décision au second semestre 2023 et pour 1 dépliement éventuel en 2024-2025

SIMULATION "PÔLE PREVENTION"



- **Contexte :**

Le Smitom-Lombric, syndicat de traitement, avec la compétence collecte pour la CAMVS et la CCBRC.

Pôle Prévention : 8 éco-animateurs + 1 coordinateur + 1 responsable (hors pôle communication)

- Simulation avec 50 agents à temps complet :

- **Besoins humains :** 40 postes à ouvrir, sur une base de 40 000€ / an soit un total de 1 600 000 € / an
- **Besoin logistique et matériel :** disposer de bureaux (1,5 M), 40 places de parking et une flotte de 20 véhicules supplémentaires pour les actions terrain (145 000€ / an pour la location de véhicules) et 10 000 € / an de fonctionnement

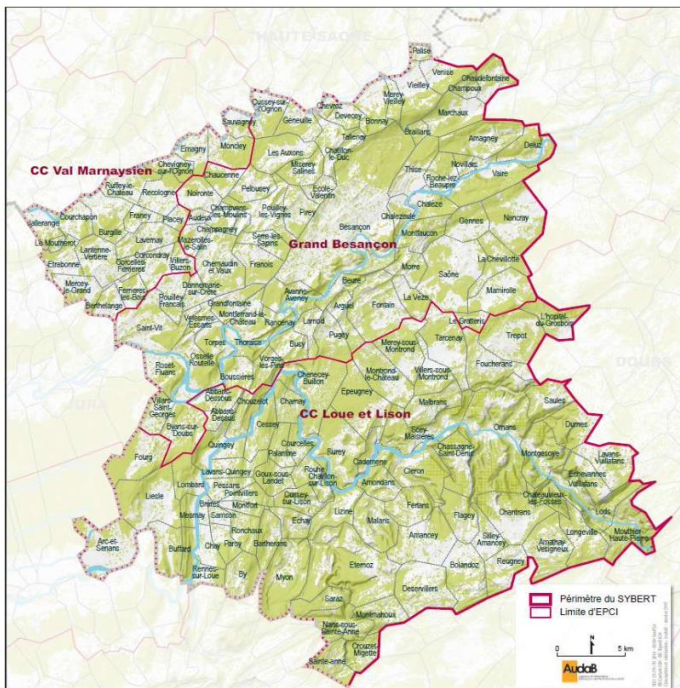


Grand témoin

Loys MONLLOR, SYBERT, BESANÇON

Présentation du SYBERT

Le Syndicat Mixte de Besançon et de sa région pour le Traitement des Déchets, a été créé par arrêté préfectoral le 01/09/1999.



Il est en charge du traitement des déchets de 3 communautés de communes / métropole:

- **Le Grand Besançon Métropole (GBM):** 68 communes – 195 745 habitants (ville centre 117 000 hab)
- **La Communauté de Communes Loue Lison (CCLL):** 74 communes – 25 427 habitants
- **La Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM):** 21 communes – 7 161 habitants

Le SYBERT couvre 163 communes, soit 228 333 habitants, pour 1 250 km²



Compétences

Le SYBERT gère **le transfert, le tri et le traitement des déchets**.

Pour y parvenir, il dispose d'équipements répartis sur tout son territoire :

- des installations de compostage collectif : chalets de compostage, compostages en pied d'immeuble (CPI), ... Régie / Prestation
- **16 écocentres/déchetteries** (gestion haut de quai (accueil) et bas de quai (évacuation des déchets)) – Régie / Prestation
- **1 centre de tri** pour les déchets recyclables ménagers et assimilés – Régie / Prestation
- **1 installation de tri massification** pour trier les encombrants des écocentres- Régie
- **1e usine d'incinération à valorisation énergétique** pour les déchets ménagers et assimilés – Régie / Prestation

Au-delà de sa compétence « traitement », il mène des actions de **sensibilisation à la réduction des déchets (prévention)**



L'Historique

Fin des années 2000, 2 lignes en fonctionnement sur usine d'incinération datant de:

- 1976
- 2002

Avec ligne de 1976 en « fin de vie »

3 stratégies envisagées:

- Reconstruction d'une ligne
- Méthanisation
- Diminution des OMR

La stratégie choisie a été la diminution des OMR

Raisons économique et environnementale



Comment ?

Diminution des OMR



Caractérisation des OMR (tous les 3 ans)



Transfert des OMR dans d'autres filières:

- Recyclables et ECT
- Compostages
- Déchetteries (REP)

Diminution des DMA avec PLPDMA:

- Ressourceries et réemploi
- Change lavables y compris PHL
- Sensibilisation en école et entreprises
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Mise en place consigne de verre
- Mise en place référents communes
- Labellisation association et communes
- Ateliers faire soi même
- Journées Citoyennes
- ...

Actions valorisées financièrement auprès des ménages par mise en place Redevance Incitative par adhérents (levées et/ou pesées) – favorisant le passage à l'acte



Résultats

Total DMA SYBERT	2010	2022	Ecart	
OMR	204 kg/hab	133 kg/hab	- 71 kg/hab	→ - 34,8%
Déchetteries	225 kg/hab	199 kg/hab	- 26 kg/hab	
Emballages / papiers	62 kg/hab	68 kg/hab	+ 6 kg/hab	
Verre	35 kg/hab	38 kg/hab	+ 3 kg/hab	
Méthanisation (*)	0	0,05 kg/hab	+ 0,05 kg/hab	
Total	526 kg/hab	438 kg/hab	- 88 kg/hab	→ - 16,7%

Objectif AGECS SYBERT 2025 : 445 Kg/hab
 Objectif AGECS SYBERT 2031 : 407 Kg/hab

Total DMA Tonnes	2010	2022	Ecart
OMR	46 351 T	30 389 T	- 15 962 T
Déchetteries	51 095 T	45 450 T	- 5 645 T
Emballages / papiers	14 108 T	15 454 T	+ 1346 T
Verre	7 800 T	8 695 T	+ 895 T
Méthanisation	0	12 T	+ 12 T
Total	119 354 T	99 988 T	- 19 366 T

(*) expérimentation non retenue



Résultats

	2010	2022	Ecart
Contribution €/Hab	52,8 €/Hab	61,3 €/Hab	+ 8,5 €/Hab → + 16,1%

Répartition DMA	2010	2022
Stockage	12 %	0,3 %
Valo Energie	41 %	39,9 %
Valo Matière	47 %	59,8 %

6



Résultats

2019

SYBERT Labélisé Life (Européen) Les déchets au régime
(Waste on Diet)

Fin 2021

Ligne de 1976 arrêtée

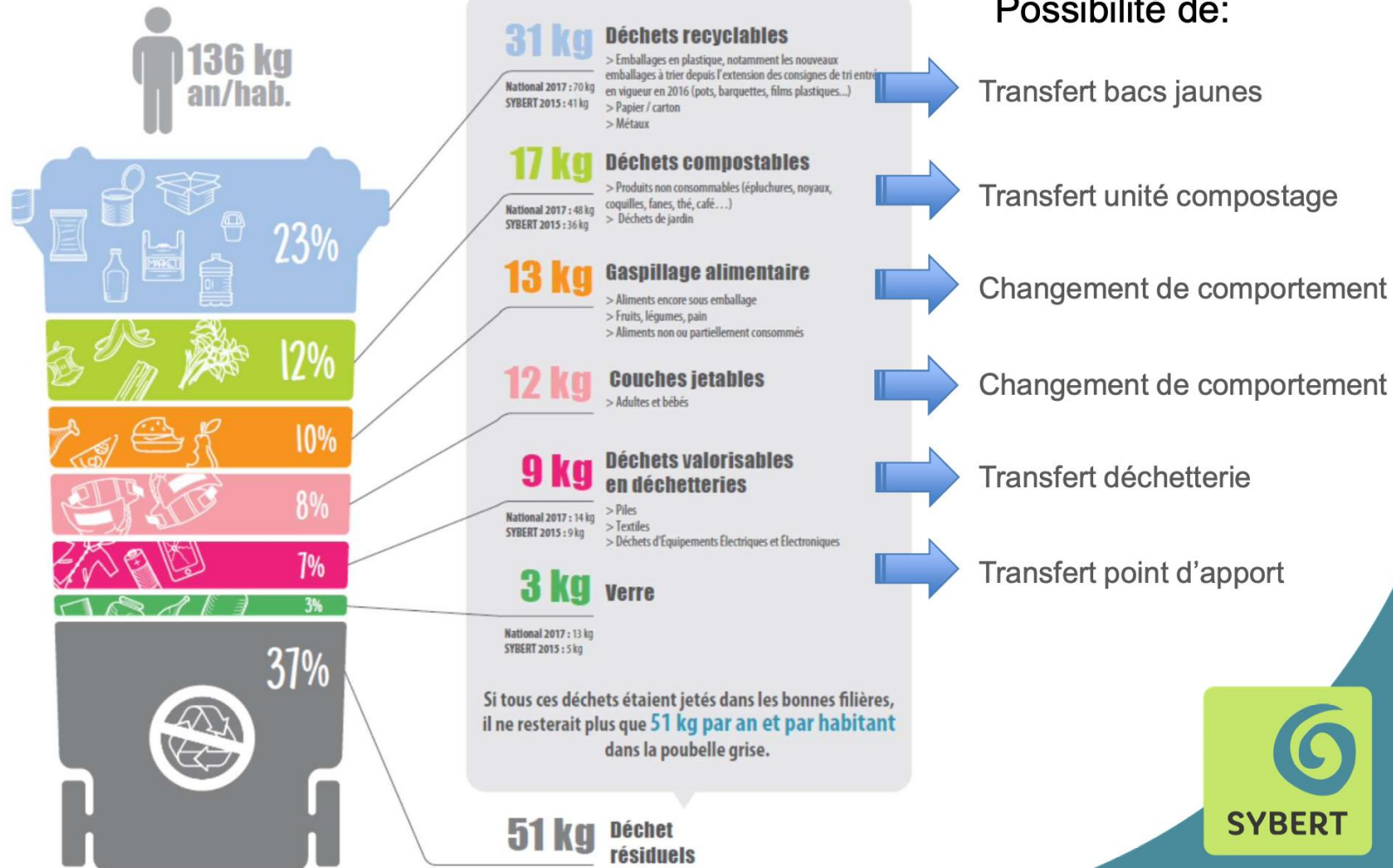
2022

SYBERT Labélisé Economie Circulaire 3 étoiles



Nos marges de progression (données 2021)

Résultat de la caractérisation





Focus : Tiers-lieu

XXX

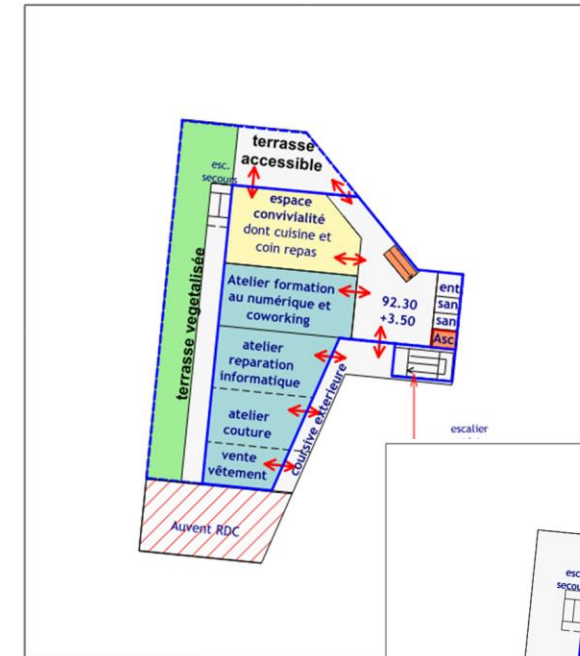
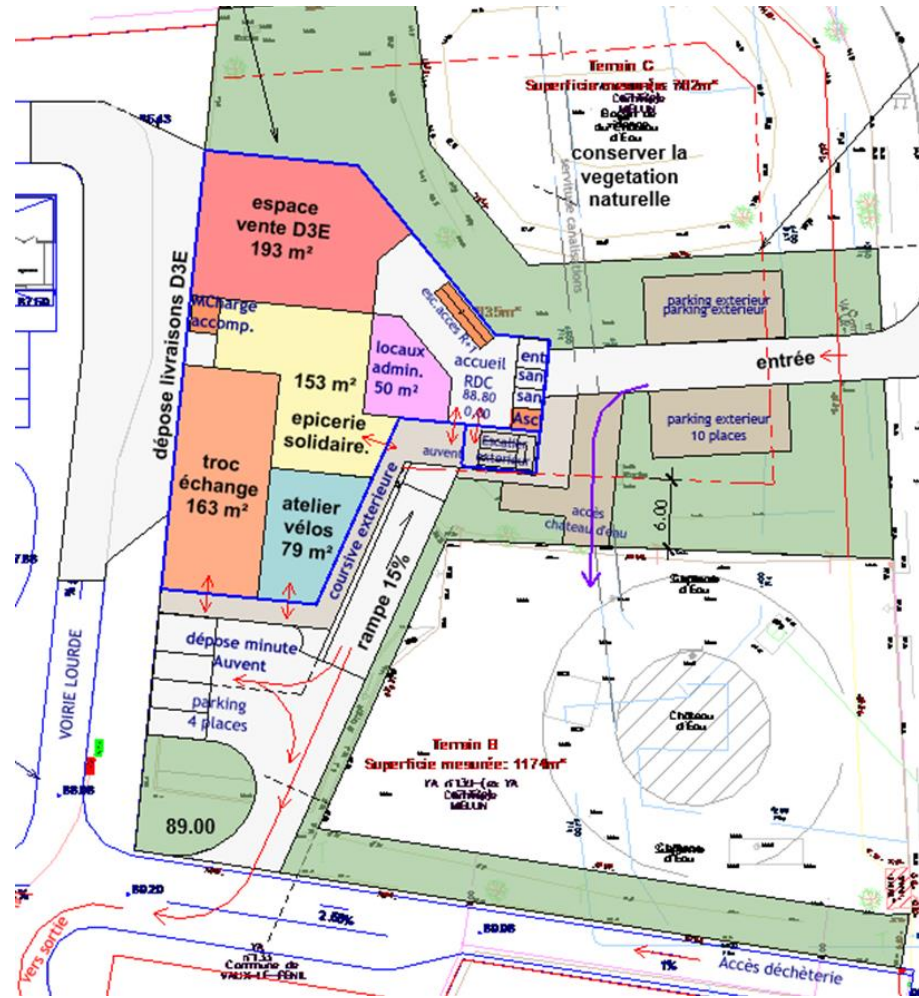
RAPPEL DU PROJET



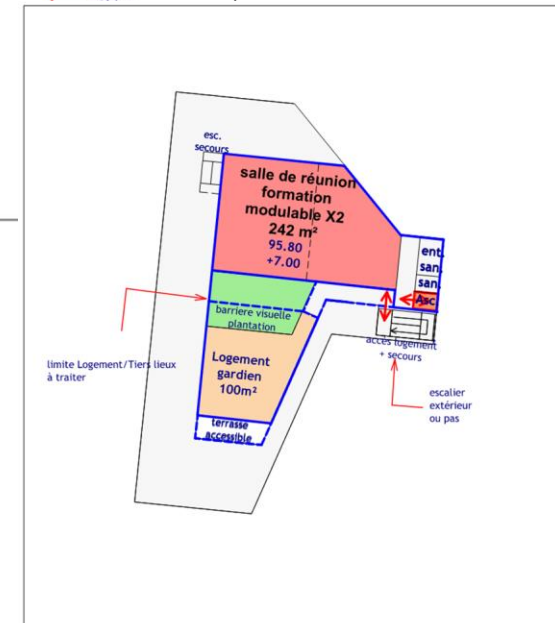
- **Le SMITOM LOMBRIC, est un syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers** (311 0000 habitants, regroupant 63 communes).
- Le SMITOM LOMBRIC souhaite créer un **tiers lieu à vocation pédagogique, pour favoriser l'économie circulaire sociale et solidaire, dans une logique de redirection écologique**
- **Un tiers-lieu multi-usage** qui comprendra :
 - Une surface de troc/échange
 - Une épicerie solidaire
 - Un atelier réparation et vente de vélo
 - Un espace de vente de D3E de seconde main
 - Des locaux administratifs
 - Des ateliers modulables (réparation informatique, atelier couture, vente de vêtements)
 - Un espace « formation au numérique » et coworking
 - Une zone de convivialité
 - Une grande salle modulable destinée aux réunions, à de la formation-exposition temporaire



RAPPEL DU PROJET : PLANS



Plan niv +3.50 / R+1:



Plan niv +7.00 / R+2:

QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?



- **A l'origine, un tiers-lieu est un lieu situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place).** Ils sont donc des lieux hybrides, des espaces physiques permettant de regrouper des personnes.
- **Les caractéristiques suivantes leurs sont communément attribuées :**
 - Ce sont des lieux d'expérimentation inventant des modèles économiques hybrides ;
 - Ils permettent de créer des activités économiques et de l'emploi non délocalisables et sont le reflet de leurs territoires ;
 - Ce sont des lieux évolutifs qui proposent plusieurs prestations ;
 - **Les interactions sociales sont au cœur des projets ;**
 - L'implication des usagers est primordiale.
- L'intégration de plusieurs prestations dans le tiers-lieu permettra d'encourager le passage des usagers et de créer un espace plus fréquenté. **Ainsi, la dimension d'éducation et d'accompagnement à l'adoption de modes de consommation plus raisonnés est largement encouragée.** Le tiers-lieu agit également comme une vitrine pour les associations du territoire.



Le *benchmark* = les structures proposant en partie des prestations similaires.

- **14 tiers-lieux identifiés** en leur présentant la démarche :
 - 4 structures ont répondu à un échange en visioconférence.
 - 3 structures ont répondu favorablement pour entretiens fin mars.
- **Echanges sur la base d'une grille d'entretien comportant des questions sur la structuration juridique, le fonctionnement, les prestations proposées, les stratégies de financement.**



EXEMPLES

L'effet papillon – ouverture en 2017

Territoire : Ville de Baud (6200 hab), département du Morbihan (764k hab)

Prestations :

- Recyclerie : créneaux de dons pour les meubles, apports libre pour les autres catégories. Tarifs fixés avec l'expérience
- Coin des producteurs
- Ateliers
- Location d'espace à prix libre
- Communauté (prix symbolique)

Logiciel de gestion des flux : GDR

Locaux : location auprès d'un particulier

Fréquentation : Surtout pour le réemploi, le café, les ateliers.

Subventions :

- AMI;
- Levée de fonds pour la création, avec Helloasso,
- subventions de banque.

Recettes :

- CA principalement en recyclerie ;
- AMI.



Forme juridique : association

Adhésion à l'association entre 10 et 20€ ; 50€ pour les personnes morales

Gouvernance : horizontale avec bureau collégial, et des groupes de travail par prestation

Partenaires :

- Emmaüs
- Ecomobilier

★★★★★ il y a 4 mois

«Une superbe découverte que ce lieu convivial et rempli de trouvailles pour tous les budgets ! Il faut fouiller et revenir régulièrement. A très bientôt donc et cette fois, je viendrai avec mon mari qui, s'il flanche, pourra aller prendre un café. ;O)»

- Hortense d



EXEMPLES

Atelier du palais – ouverture en juin 2020
Territoire: Ville de Bellac (3600hab), département Haute-Vienne (372k hab)

- **Coworking** : Open-space; Bureau fermé (h, journée, mois)
- **Médiation numérique** : public adulte et sénior principalement, en partenariat avec la mission locale ; paiement en chèque numérique donnés par le département
- **Ateliers participatifs** : écriture, lecture, relax, généalogie, etc.

Locaux : mise à disposition des locaux par le mairie à titre gratuit

Subventions (environ 70%) :

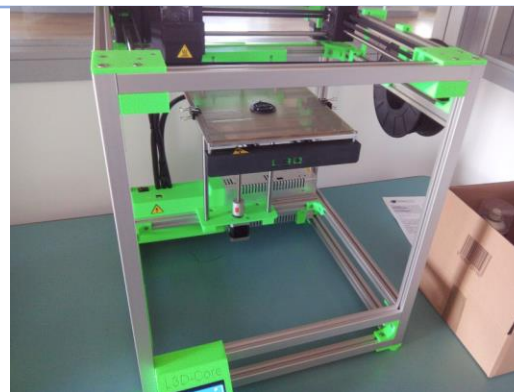
- LEADER
- appels à projet divers ;
- Mécénat de la fondation Orange

Recettes :

- Coworking
- Médiation numérique

Forme juridique : service de l'association Familles Rurales, créé suite à un appel à projets de la ville

Gouvernance : service de l'association



Mars 2023

Médiation Numérique Repair Café

Du Lundi au Vendredi sur RDV

Ateliers Ecriture

Mercredis 8, 15, 22 et 29 // 17h00-19h00 avec Christiane

Atelier Généalogie

Mercredis 8, 22 et 29 février // 14h00-16h00 sur RDV

La Causerie des Pros

Lundi 27 mars // 18h00-20h00

Moment d'échange convivial et ludique entre professionnels du territoire sur inscription

Atelier Relax

Mardis 7, 14, 21 et 28, et Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 // 14h30-16h00, avec Liliane

(6 personnes max par atelier)



EXEMPLES

La petite Rockette – ouverture en 2014
Territoire: quartier (146k hab), Ville de Paris (2,17 millions hab)

Réemploi :

- Collecte non sélective pour les particuliers, (hors objets dangereux et matelas)

Location de salle :

- par heure et par personne pour les adhérents

Café atelier :

- Prix libres;
- Resto antigaspi avec les invendus du quartier ;
- Ateliers réparation vélo.



Logiciel de gestion des flux :développé en interne

Locaux : loyers réduits au début, normal actuellement

Fréquentation :

- dons des usagers , dons de la recyclerie aux prisons / hopitaux /centre sociaux ...
- ventes de meubles et bijoux

Subventions :

- Ville : une quinzaine de dispositif
- Région
- CAF lieu social

Recettes : 50% de recettes propres

Forme juridique : association qui a 18 ans,

Partenaires :

- Réseau des ressourceries d'île de France
- Emmaüs
- Friperie pour la crème sur les vêtements avec ateliers de couture



EXEMPLES

Antropia – ouverture en avril 2023

Territoire: Ville d'Aime (3500 hab), département (439k hab)

Recyclerie : récupération des dons des particuliers et réemploi

Apprentissage et fabrication : fablab, outils de travail du bois et du métal pouvant être loué par les particuliers

Expérimentation culturelle : salle avec des ateliers coutures, zéro déchets, céramique

Lieu de vie sociale : bar, zone de vitrine pour les artisans locaux

Locaux : location en bail précaire
3 ans maximum

Fréquentation : à définir

Subvention :

- appels à projet
- Ademe
- Prêt bancaire et crédit coopératifs
- Financement participatif

Tarifs :

- Les tarifs ne sont pas encore décidés



Quel est notre projet ?

Mixez: une recyclerie, un FabLab, et des ateliers partagés, le tout dans une ambiance conviviale et créative, et vous obtenez ANTROPIA -une Montagne de ressources. LE tiers lieu de Tarentaise dédié au réemploi, à la réparation et au faire soi-même!



Forme juridique : association puis Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) avec 9 sociétaires

Gouvernance : intègre trois communautés de communes

Partenaires :

- Association pour la réparation des vêtements



CONSTATS

- **Sur les 14 structures:**
 - 9 sont des associations;
 - 4 sont des SCIC;
 - 1 est une entreprise.
- La totalité des structures proposent plusieurs prestations **autour d'une prestation centrale**;
- L'une des difficultés majeures des projets est d'identifier un **lieu qui soit adapté et dont le loyer ne soit pas trop élevé**. **Le projet du SMITOM gomme cette préoccupation**, ce qui est un gain de temps.
- Les structures travaillent quasiment toutes avec les **partenaires locaux et les éco-organismes** pour les invendus.
- Les systèmes de tarification sont variables: ils dépendent souvent des objets.
 - Tarifs libres pour les livres par exemple ;
 - Tarifs fixés pour les meubles et jouets, ce qui demande l'acquisition d'une expertise ;
- La ressourcerie **reflète le territoire d'implantation** : les meubles et objets donnés par les usagers répondront naturellement aux besoins des futurs clients.

CONSTATS



- Les personnes interrogées nous ont fait remonter des exemples de bonnes pratiques:
 - ⑦ la majorité des tiers-lieu ont aménagé leur espace avec meubles en réemploi.
 - ⑦ Afin de faire perdurer la dynamique initiale, **il est important de faire attention au collectif**, par exemple en organisant des commissions thématiques pour **encourager la participation des usagers à la vie du lieu**.
 - ⑦ Pour les espaces de coworking, les structures se basent sur les prix moyens observés dans le territoire. Elles conseillent de ne pas fixer des tarifs trop bas.
 - ⑦ Les tiers-lieu demandent des **compétences multiples**. Des formations seront à prévoir pour le personnel embauché : les formations « facilitatrice de tiers-lieu » ou « valoristes » sont notamment adéquates pour la partie réemploi.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.concertation-lombric.com